

Portant validation du devis de la société AXIANS pour le raccordement des caméras de la gare de Bernay et de la place Verdun

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu le devis de la société AXIANS pour le raccordement des caméras de la gare de Bernay et de la place de Verdun d'un montant de 8 790,40 € HT

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis de la société AXIANS pour le raccordement des caméras de la gare de Bernay et de la place de Verdun d'un montant de 8 790,40 € HT.

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 04/06/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

